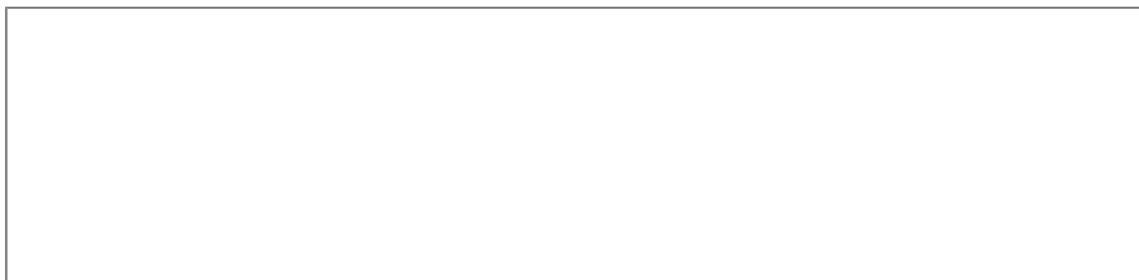




ROM2M
2024 - 2025

Master [120] en langues et lettres françaises et romanes,
orientation générale



ROM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le porteur du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) fait preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'interprétation des discours, et en particulier, des discours littéraires et plus largement culturels. Sa vaste culture générale et sa connaissance approfondie des domaines français, italien et hispanique le rendent capable de porter un regard avisé sur sa propre culture et de comprendre le contexte linguistique et littéraire en constante évolution dans lequel il s'inscrit, grâce à une palette d'outils variés (philologiques, théoriques, herméneutiques, historiques et comparatistes).

Il est également apte, grâce, notamment, à une excellente maîtrise de la langue, à transmettre son savoir et à le mettre en oeuvre dans tous les contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours (enseignement, monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, journalisme et communication, recherche scientifique...).

Par ces qualités, le diplômé en Langues et lettres françaises et romanes est donc un intellectuel humaniste apte à participer aux grands enjeux et défis de la société contemporaine, en lui montrant combien son patrimoine et sa créativité linguistiques et littéraires constituent des valeurs pour répondre aux questions qu'elle se pose.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse et approfondie les littératures de langues française, espagnole et italienne, d'un point de vue historique, générique, textuel, stylistique, rhétorique et thématique.
 - 1.1. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue française ;
 - 1.2. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue espagnole ;
 - 1.3. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue italienne.
2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures de langue romane, et au sein des littératures européennes et extraeuropéennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
 - 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues romanes ;
 - 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
 - 3.1. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs historiques ;
 - 3.2. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs philosophiques.
4. Comprendre les questions de théorie de la littérature et produire une lecture critique d'un texte en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles (philologie, génétique ; narratologie, poétique, dramaturgie ; comparatisme, mythocritique, sémiotique ; psychanalyse, sociologie).
 - 4.1. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes philologiques ou génétiques ;
 - 4.2. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes propres au type ou au genre de texte concerné (narratologie, poétique, dramaturgie) ;
 - 4.3. Analyser un texte de manière critique sur la base de méthodes comparatistes, mythocritiques, sémiotiques, psychanalytiques ou sociologiques.
5. Maîtriser l'étude approfondie du français, de l'espagnol et de l'italien, aux différents niveaux de l'analyse linguistique (phonétique et phonologie, lexique et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).
 - 5.1. Maîtriser l'analyse linguistique du français ;
 - 5.2. Maîtriser l'analyse linguistique de l'espagnol ;
 - 5.3. Maîtriser l'analyse linguistique de l'italien.
6. Analyser des productions orales et écrites dans ces trois langues romanes (français, espagnol et italien), en tenant compte de leurs variations historiques, régionales, sociales et stylistiques (variétés du français dans la francophonie, français langue étrangère et seconde, espagnol péninsulaire et latino-américain, etc.).
 - 6.1. Analyser des productions orales et écrites en français en tenant compte de leurs variations ;
 - 6.2. Analyser des productions orales et écrites en espagnol en tenant compte de leurs variations ;
 - 6.3. Analyser des productions orales et écrites en italien en tenant compte de leurs variations.
7. Élaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement de corpus de données linguistiques et/ou littéraires, et problématiser une question de recherche.
 - 7.1. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données linguistiques ;
 - 7.2. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données littéraires ;
 - 7.3. Problématiser une question de recherche en tenant compte du rapport du langage au contexte ;
 - 7.4. Problématiser une question de recherche adaptée au corpus littéraire considéré.
8. Maîtriser à un niveau d'expertise les langues étudiées, à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction. Ainsi, en fonction de son choix de langue, l'étudiant sera capable de maîtriser l'espagnol ou l'italien, au moins au niveau B2 (= degré supérieur du niveau avancé ou utilisateur indépendant).
 - 8.1. Communiquer de manière experte en français ;
 - 8.2. Communiquer de manière experte en espagnol ;
 - 8.3. Communiquer de manière experte en italien.

9. Développer un savoir réflexif et critique à partir de l'étude de la littérature et de la langue qui permette de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.

9.1. Poser un regard réflexif et critique sur la société à partir de l'étude de la littérature ;

9.2. Poser un regard réflexif et critique sur la société à partir de l'étude de la langue.

Tronc Commun [60.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LROM2892	Mémoire		[FR] [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐	X
------------	---------	--	--------------------------------	---

o Formation de base (30 crédits)

o 1. Littérature comparée (5 crédits)



Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

La didactique de l'italien ne sera pas proposée dans l'offre des masters en enseignement et ne sera plus enseignée dès 2024-2025.

[> Finalité approfondie](#)

⌘ LROM2725

Séminaire : histoire littéraire

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline

LROM2950	Didactique du français langue première et pratique de l'oralité	Severine De Croix	FB [q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits]	X	X
----------	---	-------------------	----------------------------------	---	---

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

LROM2920	Théorie et analyse des pratiques d'enseignement du français	Severine De Croix	FB [q2] [15h+15h] [4 Crédits]	X	X
----------	---	-------------------	-------------------------------	---	---

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Nathalie Roland Morgane Senden (supplée Baptiste Barbot)	FB [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits]	X	
------------	---	--	-----------------------------------	---	--

Finalité spécialisée: sciences et métiers du livre [30.0]

Cette finalité vise à acquérir une connaissance globale des métiers d'éditeur et de libraire, en particulier dans l'espace belge francophone. Les unités d'enseignement (de la finalité et des cours à option proposés en prolongement de celle-ci) interrogent l'industrie des biens culturels dans un contexte d'industrialisation du marché du livre et de la mutation du secteur vers le support numérique.

La connaissance du milieu professionnel est assurée par des travaux pratiques inclus dans les cours, notamment des visites d'entreprises liées à la chaîne du livre et des exercices pratiques de la publication assistée par ordinateur, ainsi que par un stage dans une maison d'édition/de distribution ou une librairie.

L'étudiant-e qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc (pour autant que l'étudiant-e ait suivi en bloc 1 tous les cours obligatoires à l'UCLouvain). Cependant, tous les cours de la finalité spécialisée doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain et avant d'entamer le stage.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ∅ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

COURS AU CHOIX [30.0]

Cours au choix [30.0]

- Obligatoire
 - ✘ Au choix
 - △
-

○ Un à deux cours parmi :

En fonction de la langue étudiée en bachelier, l'étudiant-e (finalité didactique ou spécialisée) choisit dans les cours LROM ci-

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LTHEA2242	Étude du théâtre de langue française (de la Révolution à nos jours)	Pierre Piret	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⓘ ⓘ	x	x
⌘ LFIAL2292	Art et littérature	Ralph Dekoninck Anne Reverseau	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⓘ ⓘ	x	x
⌘ Français langue étrangère					
⌘ LROM2620	Acquisition d'une langue seconde ou étrangère. Théorie et applications	Françoise Masuy	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⓘ		

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation générale (5 crédits)

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LROM9021 "[Observation and teaching practice in French and Romance languages and literature : analysis and preparation](#)" a comme prérequis LROM2940 OR LROM2945 OR LROM2946 OR LROM2950

- LROM2940 - [Didactique du français langue étrangère](#)
- LROM2945 - [Didáctica del español](#)
- LROM2946 - [Didactique de l'italien](#)
- LROM2950 - [Didactique du français langue première et pratique de l'oralité](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français) Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve) (latin-français)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)	S'il a suivi le module italien ou espagnol	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant.e inscrit au programme de master la langue romane étudiée en bachelier en plus du français. Maximum 30 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études françaises Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			

			dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère		Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français) Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français)	S'il a suivi une des mineures suivantes en bachelier : Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Programme établi (compléments de formation et/ ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	S'il a suivi une des mineures suivantes en bachelier : Mineure en études italiennes Mineure en études hispaniques	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Programme établi (compléments de formation et/ ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
 - Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalent à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
 - Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**
1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
 2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés dans les finalités et les cours au choix offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquérir ainsi une relative autonomie dans sa formation.

Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : les cours au choix offrent à l'étudiant la possibilité d'inclure dans son programme des cours d'autres disciplines, par exemple dans le prolongement de la mineure suivie dans le programme de bachelier.
- Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : la majorité des enseignements du master exploite les ressources offertes par Moodle, permettant d'alterner entre enseignement transmissif et guidance plus centrée sur les étudiants.
- Diversité de situations d'apprentissage : les cours du master supposent tant des exposés magistraux que des séances de travail individuel et/ou en groupes lors du séminaire, obligatoire dans la formation de base.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Mobilité internationale

Les étudiants du programme de [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou bien
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer **des stages** en Belgique ou à l'étranger. Les stages sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Programme de double diplôme

Un programme de double diplôme en Études françaises et francophones est accessible aux étudiants de la finalité approfondie du master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale.

Ce master international est co-organisé par un consortium de six universités européennes :

- L'Università Ca' Foscari Venezia
- L'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- La Humboldt-Universität zu Berlin
- L'Université catholique de Louvain
- L'Université de Lausanne
- L'Universidad Autónoma de Madrid

Le programme se déroule sur quatre semestres, dont deux (le 3e et le 4e) s'effectuent en mobilité dans l'une des universités partenaires.

Les étudiants sélectionnés, reçoivent à la fin de leur formation deux diplômes. En fonction de l'université partenaire, il s'agira de celui de l'UCLouvain et du diplôme de :

- Laurea magistrale in lingue e letteratura europea, americana e postcoloniali (Università Ca' Foscari Venezia)
- Master mention Lettres (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3)
- Master of Arts (Humboldt-Universität zu Berlin)

Les étudiants peuvent également choisir de passer leur 3e et 4e semestre dans une des deux autres universités du consortium (l'Université de Lausanne ou l'Universidad Autónoma de Madrid) pour suivre des cours et travailler à leur mémoire, sans que cette période d'échange débouche sur une co-diplomation.

Les étudiants intéressés sont invités à consulter les pages dédiées à ce programme en suivant le lien ci-dessous :

<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/codiplomation-etudes-francaises-et-francophones.html>

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres françaises et romanes\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>.

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)

- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).